

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00527

Numéro SIREN : 894 455 690

Nom ou dénomination : O3 CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005779

BILAN - ACTIF

O3 CONSULTING

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au 31/12/21	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. Indus				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	5 000	1 291	3 709	287
En cours de production (biens et services)		20 600	-20 600	-100
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	52 890		52 890	
Avances et acomptes versés sur commandes	9 180	135	9 045	
Créances				
Clients	337 275	28 330	308 945	
Clients douteux, litigieux				
Personnel et comptes rattachés				
Créances fiscales et sociales	10 789	3 289	7 501	228
Autres créances	4 218		4 218	
Débiteurs divers		667	-667	-100
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	17 465	24 902	-7 436	-30
Charges constatées d'avance		610	-610	-100
TOTAL ACTIF CIRCULANT	436 818	79 823	356 995	447
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	436 818	79 823	356 995	447

BILAN - PASSIF

O3 CONSULTING

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au	Valeurs au	Variation	
	31/12/22	31/12/21	en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 500)	1 500	1 500		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	150		150	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 465		8 465	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	65 396	8 615	56 781	659
SITUATION NETTE	75 510	10 115	65 396	647
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	75 510	10 115	65 396	647
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit		221	-221	-100
Emprunts et dettes financières diverses				
Groupe et associés	1 388	1 247	141	11
Avances et acptes recus sur cdes en cours	15 969		15 969	
Fournisseurs	249 460	58 933	190 527	323
Fournisseurs, factures non parvenues	6 951		6 951	
Dettes fiscales et sociales	61 406	9 307	52 099	560
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	26 134		26 134	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	361 308	69 709	291 599	418
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	436 818	79 823	356 995	447

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

O3 CONSULTING

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 02/02/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	561 056	51	85 756	52	475 300	554
Production vendue (biens et services)	542 976	49	78 419	48	464 557	592
Montant net du chiffre d'affaires	1 104 032	100	164 175	100	939 857	572
Production stockée	-20 600	-2	20 600	13	-41 200	-200
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	4 000		2 667	2	1 333	50
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	64		4		61	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 087 496	99	187 445	114	900 051	480
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	409 422	37	50 797	31	358 624	706
Variation de stocks	-58 790	-5			-58 790	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	207 761	19	35 106	21	172 654	492
Variation de stocks	-3 709		-1 291	-1	-2 418	-187
Autres achats et charges externes	424 262	38	84 756	52	339 506	401
Impôts, taxes et versements assimilés	759				759	
Salaires et traitements	18 070	2	5 517	3	12 553	228
Charges sociales	3 044		2 241	1	802	36
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	5 900	1			5 900	
Dotations aux provisions						
Autres charges	446		183		262	143
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 007 164	91	177 310	108	829 854	468
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	80 332	7	10 135	6	70 197	693
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

O3 CONSULTING

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 02/02/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER						
RÉSULTAT COURANT avant impôts	80 332	7	10 135	6	70 197	693
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	14 936	1	1 520	1	13 416	883
TOTAL DES PRODUITS	1 087 496	99	187 445	114	900 051	480
TOTAL DES CHARGES	1 022 100	93	178 830	109	843 270	472
Bénéfice ou Perte	65 396	6	8 615	5	56 781	659

ANNEXE COMPTABLE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

O3 CONSULTING

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 436 818,12 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 65 395,53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

O3 CONSULTING

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

O3 CONSULTING

31 AVENUE DE LA MASSANE

66000 PERPIGNAN

Exercice clos le : 31 décembre 2022

APE : 4669C

SIRET : 89445569000012

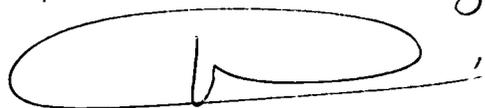
POLEXPERT
8 BOULEVARD SAINT ASSISCLE
66000 PERPIGNAN

Tél : 0468683190

Fax : 0468683191

E-mail : contact@polexpert.fr

Certifié conforme à l'original



COMPTES ANNUELS

O3 CONSULTING

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION

O3 CONSULTING

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

O3 CONSULTING
Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	436 818 €
Chiffre d'affaires	1 104 032 €
Résultat net comptable	65 396 €

Fait à Perpignan,
Le 18/04/2023.

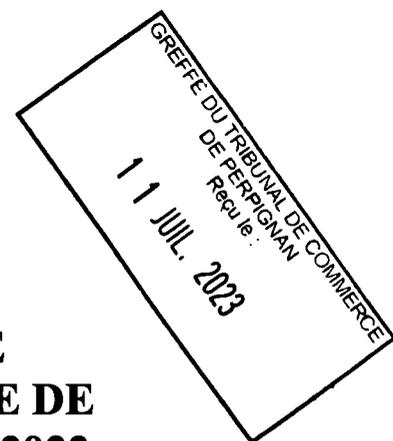
Nicolas ANTOLINOS,
Expert-comptable.

03 CONSULTING

SAS au capital de 1 500,00 euros

Siège social : 31 AVENUE DE LA MASSANE 66000 PERPIGNAN

RCS n°894455690- RCS PERPIGNAN



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le 05 mai 2023, les actionnaires de la société 03 CONSULTING se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, à 10 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 65 395,53 Euros formant un résultat affectable de 65 395,53 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Aux autres réserves pour 35 395,53 Euros ;
- A la distribution d'un dividende global de 30 000,00 Euros, soit 200,00 Euros par Actions. Ce dividende sera payé au siège social à partir du 05/05/2023.

Sur ce dividende, et pour les actionnaires personnes physiques, il sera retenu à la source le montant des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Il sera également retenu le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,80% pour tous les actionnaires qui n'ont pas formulé de demande de dispense avant le 30 novembre 2022. Ce prélèvement sera, lui aussi, reversé par la société au Trésor Public.

Une copie de la déclaration fiscale se rapportant à ces prélèvements sera fournie à chacun des actionnaires concernés.

Les droits bruts de chaque actionnaire avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

- Mr MARUCCO CLEMENT : 10 000,00 Euros, éligibles aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.
- Mr MOURET LAURENT : 10 000,00 Euros, éligibles aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.
- Mr VERGES Pierre : 10 000,00 Euros, éligibles aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- Mr MARUCCO CLEMENT : 7 000,00 Euros.
- Mr MOURET LAURENT : 7 000,00 Euros.
- Mr VERGES Pierre : 7 000,00 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite au cours du ou des précédents exercices.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 05/05/2023.

Signature de la Présidence :

Mr VERGES Pierre

A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. Verges", written over a horizontal line.

03 CONSULTING

SAS au capital de 1 500,00 euros

Siège social : 31 AVENUE DE LA MASSANE 66000 PERPIGNAN

RCS n°894455690- RCS PERPIGNAN

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Chers actionnaires,

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe
- le texte des résolutions

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 65 395,53 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 1 104 031,72 Euros hors taxes contre 164 174,95 Euros hors taxes pour l'exercice précédent; soit une augmentation de 939 856,77 Euros.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 1 087 495,81 Euros contre 187 445,15 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 900 050,66 Euros

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 1 007 163,88 Euros contre 177 310,32 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 829 853,56 Euros

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 352 282,65 Euros contre 32 285,73 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 319 996,92 Euros.
- Les liquidités sont de 17 465,47 Euros contre 24 901,66 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de -7 436,19 Euros pour une variation de -29,86%.

Pour cet exercice :

- Les achats de marchandises sont de 409 421,63 Euros contre 50 797,38 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 358 624,25 Euros .
- Les variations de stocks de marchandises sont de -58 790,00 Euros contre 0,00 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 58 790,00 Euros .

- Les achats de matières premières et autres approvisionnements sont de 207 760,55 Euros contre 35 106,12 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 172 654,43 Euros .
- Les variations de stocks de matières premières sont de -3 709,00 Euros contre -1 291,00 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 2 418,00 Euros .
- Les autres achats et charges externes sont de 424 261,98 Euros contre 84 756,22 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 339 505,76 Euros .
- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 759,24 Euros contre 0,00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 759,24 Euros .
- Les salaires et traitements sont de 18 070,36 Euros contre 5 517,15 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 12 553,21 Euros .
- Les charges sociales sont de 3 043,50 Euros contre 2 241,23 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 802,27 Euros pour une variation de 35,8%.
- Les dotations aux provisions sont de 5 900,00 Euros contre 0,00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 5 900,00 Euros .
- Les autres charges sont de 445,62 Euros contre 183,22 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 262,40 Euros .
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 est de 65 395,53 Euros.
- L'effectif est de 1 salarié.

Aucun investissement n'a été réalisé cette année.

Evénements survenus au cours de l'exercice

Il n'y a pas eu d'événements majeurs survenus au cours de l'exercice.

Dépenses affectées en recherche et développement

Il n'y a pas eu de dépenses affectées en recherche et développement au cours de l'exercice.

Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Il n'y a pas eu d'événements notables survenus après la clôture de l'exercice.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Nous espérons augmenter notre résultat et notre chiffre d'affaires pour l'exercice ouvert le 01.01.2023.

II - AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 65 395,53 Euros formant un résultat affectable de 65 395,53 Euros, il est proposé de procéder aux affectations suivantes :

- Aux autres réserves pour 35 395,53 Euros ;
- A la distribution d'un dividende global de 30 000,00 Euros, soit 200,00 Euros par action. Ce dividende devrait être payé au siège social à partir du 05/05/2023.

Les droits bruts de chaque actionnaire avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

- Mr MARUCCO CLEMENT : 10 000,00 Euros, éligibles aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.
- Mr MOURET LAURENT : 10 000,00 Euros, éligibles aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.
- Mr VERGES Pierre : 10 000,00 Euros, éligibles aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- Mr MARUCCO CLEMENT : 7 000,00 Euros.
- Mr MOURET LAURENT : 7 000,00 Euros.
- Mr VERGES Pierre : 7 000,00 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est signalé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 19 034,00 euros non déductible du résultat fiscal. Cette somme correspond à des dépenses et des charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société au cours des trois exercices précédents.

Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Présidence pour l'exercice écoulé.

Fait à PERPIGNAN
Le 18/04/2023

La Présidence.

Mr VERGES Pierre

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Verges', written over a horizontal line.